ANNEXE 1 – Sujet de leçon n°1 (domaine Lettres modernes)

DOSSIER

-Texte à expliquer : Jules Verne, *Vingt mille lieues sous les mers* (1869), première partie, chapitre VII, « Une baleine d'espèce inconnue ».

Nota: Un exemplaire de l'œuvre dont est extrait le texte proposé est mis à votre disposition. En cas de variante entre le texte donné dans le dossier et celui de l'exemplaire, c'est le texte du dossier qui fait foi et doit être commenté. Parmi les éléments du dossier, seuls peuvent être annotés les documents papier, mais non l'exemplaire de l'œuvre.

–Document associé : Voltaire, *Zadig ou la destinée, Histoire orientale* (1748), chapitre III, « Le chien et le cheval ».

SUJET

Vous proposerez une explication du premier texte figurant dans le dossier.

Puis, en prenant appui sur le document associé, vous proposerez une exploitation de l'ensemble du corpus, en classe de S**ixième**, dans le cadre d'une séance dont vous définirez les enjeux.

TEXTE À EXPLIQUER

Jules Verne, *Vingt mille lieues sous les mers* (1869), première partie, chapitre VII, « Une baleine d'espèce inconnue »

En 1866 apparaît un monstre aquatique d'une taille et d'une vélocité prodigieuses, responsable de plusieurs naufrages. Le narrateur, professeur au Muséum d'histoire naturelle de Paris, embarque sur une frégate pour le chasser mais il attaque le navire. Le narrateur et ses coéquipiers sont projetés dans l'eau et prennent pied sur la bête mystérieuse.

Je me hissai rapidement au sommet de l'être ou de l'objet à demi immergé qui nous servait de refuge. Je l'éprouvai du pied. C'était évidemment un corps dur, impénétrable, et non pas cette substance molle qui forme la masse des grands mammifères marins.

5

10

15

Mais ce corps dur pouvait être une carapace osseuse, semblable à celle des animaux antédiluviens, et j'en serais quitte pour classer le monstre parmi les reptiles amphibies, tels que les tortues ou les alligators.

Eh bien ! non ! Le dos noirâtre qui me supportait était lisse, poli, non imbriqué. Il rendait au choc une sonorité métallique, et, si incroyable que cela fût, il semblait, que dis-je, il était fait de plaques boulonnées.

Le doute n'était pas possible! L'animal, le monstre, le phénomène naturel qui avait intrigué le monde savant tout entier, bouleversé et fourvoyé l'imagination des marins des deux hémisphères, il fallait bien le reconnaître, c'était un phénomène plus étonnant encore, un phénomène de main d'homme.

La découverte de l'existence de l'être le plus fabuleux, le plus mythologique, n'eût pas, au même degré, surpris ma raison. Que ce qui est prodigieux vienne du Créateur, c'est tout simple. Mais trouver tout à coup, sous ses yeux, l'impossible mystérieusement et humainement réalisé, c'était à confondre l'esprit!

DOCUMENT ASSOCIÉ

VOLTAIRE, Zadig ou la destinée, Histoire orientale (1748), chapitre III, « Le chien et le cheval »

Zadig est un jeune babylonien bien né, sage et éduqué. Au cours d'une promenade, il croise les serviteurs du palais qui sont à la recherche de la chienne de la reine et du cheval du roi. Zadig décrit les deux animaux avec précision tout en affirmant qu'il ne les a pas vus. Il est arrêté, jugé et condamné pour le vol de la chienne et du cheval. Les juges lui permettent de s'expliquer.

Voici ce qui m'est arrivé. Je me promenais vers le petit bois où j'ai rencontré depuis le vénérable eunuque et le très illustre grand veneur. J'ai vu sur le sable les traces d'un animal, et j'ai jugé aisément que c'étaient celles d'un petit chien. Des sillons légers et longs, imprimés sur de petites éminences de sable entre les traces des pattes, m'ont fait connaître que c'était une chienne dont les mamelles étaient pendantes, et qu'ainsi elle avait fait des petits il y a peu de jours. D'autres traces en un sens différent, qui paraissaient toujours avoir rasé la surface du sable à côté des pattes de devant, m'ont appris qu'elle avait les oreilles très longues ; et, comme j'ai remarqué que le sable était toujours moins creusé par une patte que par les trois autres, j'ai compris que la chienne de notre auguste reine était un peu boiteuse, si je l'ose dire.

À l'égard du cheval du roi des rois, vous saurez que, me promenant dans les routes de ce bois, j'ai aperçu les marques des fers d'un cheval ; elles étaient toutes à égales distances. Voilà, ai-je dit, un cheval qui a un galop parfait. La poussière des arbres, dans une route étroite qui n'a que sept pieds de large, était un peu enlevée à droite et à gauche, à trois pieds et demi du milieu de la route. Ce cheval, ai-je dit, a une queue de trois pieds et demi, qui, par ses mouvements de droite et de gauche, a balayé cette poussière. J'ai vu sous les arbres, qui formaient un berceau de cinq pieds de haut, les feuilles des branches nouvellement tombées ; et j'ai connu que ce cheval y avait touché, et qu'ainsi il avait cinq pieds de haut.

15

20